

>> « Talents » de la création d'entreprise 2009 Appel à candidatures du 30 janvier au 30 avril 2009

Le Réseau des Boutiques de Gestion et l'Association Concours Talents lanceront le 30 janvier prochain, la 11^e édition du Concours Talents, premier concours national de la création d'entreprise. Décliné en 2 étapes, régionale puis nationale, il récompense des chefs d'entreprise de tous âges, dans tous les domaines d'activité, à condition qu'ils soient accompagnés dans la réalisation de leur projet.

Clôture des inscriptions le 30 avril 2009

Créés en 1997 par le Réseau des Boutiques de Gestion, avec le soutien de la Macif et de France Télécom, les « Talents » de la création d'entreprise poursuivent un double objectif :

- **révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs,**
- **valoriser l'accompagnement par les réseaux d'aide à la création d'entreprise, l'« assurance pérennité » de l'entreprise.**

Le Concours Talents comprend désormais 9 catégories :

Talents de l'Innovation Technique et Technologique

Talents de l'Artisanat et du Commerce,

Talents de l'Économie Sociale,

Talents des Services,

Talents des Services à la Personne,

Talents des Dynamiques Rurales,

Talents Envie d'Agir,

Talents Développement (réservée aux anciens lauréats en activité depuis + de 3 ans)

Talents de l'Essaimage (créée en 2008)

Les prix « Talents » :

- Prix régionaux : 1 600 euros en moyenne
- Prix nationaux : de 4 000 à 10 000 euros

Profil de la 10^e promotion « Talents »

- La 10^e promotion « Talents » a révélé une tendance éco-citoyenne chez les créateurs d'entreprise : le bien-être, le bio, le respect de l'environnement et les services à la personne suscitent des vocations. En 2008, 1000 candidatures ont été examinées par les Boutiques de Gestion. 100 créateurs ont été récompensés. 55 % d'entre eux ont moins de 35 ans, une moyenne stable. On compte 42% de femmes, une proportion croissante depuis 2001. 64 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Chaque entreprise primée a reçu, en moyenne, 20 000 euros d'aides à la création, soit une hausse de 4 points par rapport à 2007.

Les **dossiers de candidature** sont disponibles dans les Boutiques de Gestion et sur
www.concours-talents.com - Tél : 01 53 34 12 90

> Contact presse :

Agence Com3000

Sylvie Ancian

Stéphanie Sauret

Tél : 01 45 26 59 74

E-mail : message@com3000.

> Partenaires :

Le Concours « Talents » de la création d'entreprise est organisé par l'Association Concours Talents (ACT) avec ses partenaires : Boutiques de Gestion, Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, La Poste SAP, l'Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, DIESE, Fondation de la 2^e chance, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et 600 structures d'aide à la création d'entreprise. « Talents » est le premier concours régional et national de la création d'entreprise.